



DELEGATION CENTRALE UES MGEN

Adresse postale : 7 Sq. Max Hymans 75015 PARIS

Locaux CFDT UES MGEN : Tour Montparnasse - 4^e étage -

Site : <http://www.cfdtgroupemgen.org>

Courriel : cfdtgroupemgen@gmail.com

REVALORISATIONS SALARIALES

Une décision unilatérale de la Fédération employeur FEHAP

Suite aux accords du Ségur de la santé, les négociations réunissant la fédération employeur FEHAP et les organisations syndicales (CFDT, CGT, FO et CGC) n'ont pas permis de conclure à un accord collectif. L'employeur MGEN affirme une volonté de pouvoir transposer au plus vite : Les montants, la date exacte et le déclenchement des revalorisations ne sont pas encore entérinés en raison de la complexité du traitement de ces nouvelles mesures par les outils de gestion paye.

Les revalorisations concernent tous les salariés, (paramédicaux, logistiques, administratifs, filière sociale...) des établissements de santé et des EHPAD hormis la filière médicale.

Nous déplorons la mise à l'écart probable des praticiens (médecins, pharmaciens) et des établissements médico-sociaux (Le ROYANS), par extension des dispositions issues du Ségur de la santé.

La CFDT attend des propositions de la MGEN pour une reconnaissance pour l'ensemble des collaborateurs du secteur ASS.

- Un premier versement brut de 117€ avec effet rétroactif au 1^{er} septembre (versés au plus tard le 1^{er} janvier).
- Un deuxième versement brut de 121€ sans effet rétroactif (versés au 1^{er} mars).

Au total 238€ bruts.

La revalorisation sera proratisée en fonction du temps de travail. Elle ne rentre pas dans l'assiette de rémunération (Prime décentralisée) et ne sera pas indexée sur le point FEHAP.

Elle fera l'objet de la création d'une ligne supplémentaire sur le bulletin de salaire.

La CFDT sera vigilante à la transposition de ces revalorisations ainsi que les répercussions qui en découleraient pour le maintien du salaire plancher.

Pour tout renseignement : contacter votre Délégué Syndical

local Où

Céline MARTINEZ, Déléguée Centrale MGEN ASS, 06 87 56 81 73

Gilles FOUACHE, Représentant Syndical CSE MGEN ASS, 06 99 16 16 37